



hamaris

habitat social de la Haute-Marne

Quartiers

N°19 - hiver 2011
www.hamaris.fr
ISSN 1769-0196

Libres



Illustration : service communication Hamaris / Anne Guerois



CONSTRUCTION

p.3 Bourbonne
« Résidence Franconville »



VIE DES QUARTIERS

p.6 Citadelle en Fête
sous le soleil



VIE DES QUARTIERS

p.6 Des fleurs à
profusion



PORTRAIT DE LOCATAIRE

p.7 Murielle Mathey



PAROLE D'ÉLUS

p.7 Charles GUENE,
vice-président du Sénat et
maire de Vaux-sous-Aubigny



EDITORIAL

Selon la définition la plus commune le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Notre dossier est consacré à ce sujet. Il brosse un état des lieux sur les actions menées par notre organisme pour répondre aux exigences du Grenelle de l'Environnement en matière de constructions ou de réhabilitations. Car HAMARIS ne relâche pas son effort, malgré un contexte économique difficile. Depuis 2010, tous nos logements neufs visent le label BBC (Bâtiment Basse Consommation). Lors des travaux de réhabilitation, nos objectifs sont tout aussi ambitieux. HAMARIS opte généralement pour un mode de chauffage plus économe complété par une isolation de l'enveloppe extérieure propice aux réductions de consommation d'énergie. Quelques gestes simples à adopter vous aideront également à réduire vos factures.

Veiller à l'accessibilité des logements pour les personnes à mobilité réduite est l'une de nos priorités. La livraison de la résidence "Francoville", adaptée aux seniors à Bourbonne-les-Bains, en témoigne. Une seconde est prévue à Eurville. Les nombreux travaux réalisés en 2011 contribuent fortement à l'amélioration de votre confort de vie.

Notre soutien aux actions de proximité (Fête des Voisins, Citadelle en Fête, Concours décorations de Noël, Concours Fleurissement) est indispensable à nos yeux.

Et pour celles et ceux d'entre vous en difficultés financières, retrouvez en dernière page, les "tarifs sociaux" pour alléger vos factures d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone.

Ne dérogeant pas à la tradition, nous vous adressons nos meilleurs vœux. Que ceux-ci vous accompagnent tout au long de l'année 2012.

Jean SCHWAB
Président d'HAMARIS

Jean-Pierre BARBELIN
Directeur Général d'HAMARIS

Journal d'information des locataires d'HAMARIS, OPH de la Haute-Marne

Directeur de la publication : Jean-Pierre Barbelin

Rédactrice en chef : Evelyne Morel

Ont participé à la création de ce numéro :

Christophe Legros, Patrick Royer

Crédits photos : HAMARIS,

studio Lili Bellule

Diffusion : 6600 exemplaires

Conception graphique : studio Lili Bellule

(contact@lili-bellule.fr)

Impression : imp. Petit Cloître

Publication : janvier 2012

Tour d'horizon des travaux en cours

HAMARIS établit chaque année une programmation de travaux destinés à améliorer son patrimoine. Tour d'horizon des travaux en cours et à venir.

TRAVAUX DE MAINTENANCE

■ LANGRES

Remplacement chauffe-bains gaz
– Bâtiments Iris, Lilas - 80 logements

Coût : 24 000 € TTC

Livraison : décembre 2011

■ CHATEAUVILLAIN

Ravalement de façade – 3 logements

Coût : 40 000 € TTC

Livraison : novembre 2011

■ JOINVILLE

Création de chaufferie collective (chaudière à condensation) – Genevroye Bâtiments 100, 200, 1000

Coût : 240 M€ TTC

Livraison : septembre 2012

LES RÉHABILITATIONS

■ ANDELOT - BOUTIVAUX

8 logements : remplacement des menuiseries extérieures, mise en sécurité électrique et incendie, complément d'isolation en combles, ravalement de façades.

Livraison : fin 2011 / début 2012

■ BOLOGNE – LES FLEURS – BÂT P, G, H, I, N, O, M, L, K

32 logements : Isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures, chaudière gaz à condensation, rénovation des salles de bain, création d'une VMC, mise en sécurité électrique et gaz.

Label BBC rénovation.

Livraison : 2^{ème} semestre 2012

■ LANGRES – LES ZINNIAS

38 logements collectifs : isolation thermique par l'extérieur, mise en sécurité électrique, gaz et incendie. Contrôle d'accès, création d'une VMC, remplacement des menuiseries extérieures et rénovation des salles de bain. Label BBC Rénovation.

Livraison : fin 2012

■ SAINT BLIN – ROUTE D'HUMBERVILLE

9 logements collectifs : remplacement des menuiseries extérieures, mise en sécurité électrique et incendie, réfection de la ventilation, ravalement de façades, complément d'isolation des combles.

Livraison : 1^{er} semestre 2012



Bâtiment «les Lilas» à Langres

LES DÉMOLITIONS

Fin 2011, HAMARIS aura démolit 250 logements, soit la moitié des objectifs prévus au protocole de consolidation. En 2012, 128 logements devraient être démolis.

■ LANGRES

Bâtiment « les Fougères » - 68 logements, Bâtiment « Les Eglantines » - 30 logements au 1^{er} trimestre 2012 : ordre de service.

■ CHALINDREY

Bâtiment Bellevue – 20 logements fin février 2012

■ BUSSIÈRES

Baron de l'Homme – Bâtiment B - 10 logements début 2012 : lancement de la consultation

■ VAUX SOUS AUBIGNY

Abel Couchut - Bâtiment C - 8 logements à venir

Inaugurations

BOURBONNE-LES-BAINS

« RÉSIDENCE FRANCOVILLE »

Le 16 novembre 2011, HAMARIS a inauguré 13 logements collectifs à Bourbonne-les-Bains. Ce programme est très économe en énergie puisque « THPE », d'une part, et adapté aux seniors, d'autre part.

Ce programme a été livré le 1^{er} octobre 2011, soit 13 logements collectifs (8 T2 et 4 T3).

Tous les logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un ascenseur, dessert les deux niveaux supérieurs au Rez-de-chaussée. L'aménagement intérieur a été optimisé en offrant de nombreux dégagements pour permettre le passage éventuel d'un fauteuil roulant. Les salles de bains sont équipées de douches italiennes.

HAMARIS a suivi les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France afin que ce programme s'insère parfaitement dans le cadre architectural préservé de la ville.

Les prestations de ce programme sont de niveau THPE (Très Haute Performance Energétique), fruit de l'engagement d'HAMARIS dans une démarche volontariste forte dépassant le cadre réglementaire. Elles répondent à une qualité de confort et d'usage du logement associée à des exigences de développement durable.

La construction de ces logements a privilégié des matériaux et des équipements limitant la consommation des ressources naturelles et propices aux réductions de charges pour les locataires (eau, électricité...).



Lors de l'inauguration du 16 novembre dernier



La résidence est dotée d'un ascenseur

REVALORISATION DES LOYERS

A compter du 1^{er} janvier 2012, les loyers seront revalorisés soit une hausse de 2,25% en moyenne, votée lors du Conseil d'Administration du 20 octobre 2011. Cette hausse s'inscrit dans le cadre du protocole de consolidation signé par HAMARIS, le 26 novembre 2009, avec la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social, le Conseil Général de la Haute-Marne et l'Etat.

CONTRAT DE MAINTENANCE

Pour assurer le suivi des contrats de maintenance et l'entretien de vos équipements (chaudière, cumulus, chauffe-bain, UMC, robinetterie...) plusieurs entreprises ont été mandatées par HAMARIS.

➔ Vous dépendez de l'agence de Joinville :

ISERBA
Tél : 0820 206 222

➔ Vous dépendez de l'agence de Chaumont :

VEOLIA HABITAT SERVICES
Tél : 0821 08 17 17

➔ Vous dépendez de l'agence de Langres :

IDEX MUST
Tél : 03 25 01 31 31

En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de vos agences, un seul numéro :
0 969 32 52 00





DOSSIER



Les logements **se mettent au vert**

HAMARIS est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche, dite Développement Durable. Une nécessité pour limiter notre empreinte écologique et réduire les charges pour les locataires. Un choix ambitieux qui modifie profondément nos modes de construction et de réhabilitation.

Plus de 40% de l'énergie consommée dans notre pays est utilisée pour le chauffage et pour la production d'eau chaude sanitaire. Il est donc indispensable de renforcer la maîtrise énergétique de l'habitat. C'est l'un des chantiers prioritaires du Grenelle de l'Environnement. A la clef : 800 000 logements sociaux rénovés d'ici 2020 qui afficheront une consommation énergétique moyenne inférieure à 150KwhEP/m2/an, soit une classe énergétique "C". La priorité est accordée aux logements se situant en classe "F" ou "G".

En accélérant la construction de logements visant le label « BBC Effinergie » et en répondant aux exigences du label « BBC rénovation Effinergie » lors des programmes de réhabilitation, HAMARIS réaffirme son ambition de répondre à l'enjeu majeur de réduction des gaz à effets, inscrit au Grenelle de l'Environnement, et de contribuer à réduire les charges pour les locataires.

Depuis 2010 toutes les opérations de constructions neuves lancées par HAMARIS visent le label "BBC Effinergie". Ces nouveaux logements ont un impact environnemental

intérieur et extérieur optimisé par le choix de matériaux et d'équipements limitant la consommation des ressources naturelles et propices aux réductions de charges pour les locataires (eau, électricité...).

A titre d'exemple, le programme "les Roises" à Langres, livré en juillet 2009, fait appel à la géothermie profonde pour limiter les charges pour les locataires et l'impact sur l'environnement.

Pour cette opération, les principales solutions techniques retenues ont été les suivantes :

- **Chauffage** : géothermie par forages profonds couplée à une pompe à chaleur et plancher chauffant. Soit le forage de 34 puits verticaux. Une première dans le logement social en Haute-Marne.
- **Production d'eau chaude sanitaire** par panneaux solaires intégrés dans les toitures. Lorsque l'ensoleillement est insuffisant, l'installation électrique prend le relais.

LA BONNE TEMPÉRATURE

Pour économiser l'énergie et alléger ses factures, il est nécessaire d'adapter la température à l'usage de la pièce :

- **19°C dans les pièces à vivre (salon, cuisine...)**
- **16°C dans les chambres**
- **20°C dans la salle de bains**

➔ **Chaque degré supplémentaire entraîne une surconsommation de 7%.**

Retrouvez d'autres astuces dans la plaquette "Se chauffer et économiser" à votre disposition dans votre agence ou sur notre site internet www.hamaris.fr

■ **Renforcement de l'isolation** par le traitement des ponts thermiques, la pose d'un double vitrage à très faible émissivité.

Prochainement, HAMARIS livrera 4 logements, dits passifs, à Longeau.

Concrètement ces logements, à ossature bois, bénéficieront d'un traitement de l'enveloppe par l'extérieur. L'isolation du toit sera renforcée, les fenêtres seront de type triple vitrage. Le mode de chauffage retenu est un poêle à granulés bois, encastré dans un mur à inertie. La production d'eau chaude sanitaire se fera par panneau solaire. Un programme exemplaire en termes d'économies de charges pour les locataires et de préservation des ressources naturelles.

D'autres chantiers sont d'ores et déjà prévus afin de poursuivre notre effort de construction de programmes labellisés BBC Effinergie : 6 logements individuels à Chalindrey, 4 logements individuels à Montier en Der, 6 logements individuels à Wassy, 10 logements individuels à Vaux sous Aubigny et 10 logements collectifs à Bologne.

Des rénovations BBC

En matière de développement durable, les programmes de réhabilitation font aussi l'objet d'un traitement particulier. Ainsi le Plan Stratégique du Patrimoine élaboré par HAMARIS recense les bâtiments devant faire

l'objet d'une réhabilitation thermique lourde afin d'obtenir le label "BBC rénovation Effinergie". Sont actuellement en chantier les bâtiments : "La Planchotte" à Is en Bassigny, "Les Zinnias" à Langres et "Les Fleurs", soit les bâtiments P, G, H, I, N, O, M, L et K à Bologne.

En 2012, "Les Glycines" et "Les Genêts" à Langres feront à leur tour l'objet de réhabilitations lourdes du même type. Il s'agit pour HAMARIS de réaliser des travaux d'isolation par l'extérieur en intervenant sur l'enveloppe du bâtiment : isolation des combles, changement des menuiseries extérieures... Ces travaux s'accompagnent, dans la plupart des cas d'un remplacement du mode de chauffage par un équipement plus performant, donc plus économe, parfois couplé avec une installation utilisant l'énergie renouvelable (panneau solaire pour la production d'eau chaude sanitaire).

Une fois les travaux terminés, le classement énergétique des bâtiments devraient passer de F ou G à C, soit une nette amélioration du confort énergétique et des économies de charges à la clef pour les locataires.

Que ce soit pour les constructions neuves ou les réhabilitations, les labels BBC Effinergie ne peuvent être obtenus qu'après des tests d'étanchéité à l'air réalisés sur site. Ils garantissent que les travaux ou les prestations sont bien conformes aux exigences du label. Un gage de sérieux pour nos locataires.

Des économies à la clef

S'il est difficile de comparer des chiffres réels de consommation, les deux cas ci-dessous montrent les économies engendrées après travaux (sachant que la température est variable d'une année sur l'autre tout comme le coût de l'énergie).

➔ **Cas n°1 : 9 logements – rue du Four à Vaux sous Aubigny – construction en 1986**

Travaux effectués :
remplacement de la chaudière collective fuel fin 2007.

Coût du fuel/an :

■ Pour un F3 = 1 044,85 euros en 2010
(1 713,48 euros en 2008 avant travaux)

■ Pour un F2 = 670,58 euros en 2010
(1 099,81 euros en 2008 avant travaux)

➔ **Cas n°2 : 12 logements – rue d'Auvergne à Nogent – construction en 1973**

Travaux effectués :
remplacements des menuiseries extérieures en 2009, remplacement de la chaudière en février 2010.

Coût du gaz naturel/an :

■ Pour un F3 = 931 euros en 2010
(1 068 euros en 2008 avant travaux)

■ Pour un F4 = 1 094 euros en 2010
(1 252 euros en 2008 avant travaux)

À noter : En 2008 la température extérieure moyenne sur la période de chauffe a été de 7,5°C alors qu'en 2010 elle a été de 5,8°C seulement. Il a donc fait plus froid en 2010 qu'en 2008.

En matière de constructions neuves, HAMARIS est également attentif aux économies de charges :

➔ **Exemple n°1 : 17 logements – L'Onigel à Eclaron – livrés en 2009**

Consommation énergétique : inférieure de 10% par rapport à la consommation de référence (label Qualitel HPE 2000).

➔ **Exemple n°2 : 17 logements – Les Roises à Langres – livrés en 2008**

Consommation énergétique : un gain énergétique moyen de 27% par rapport à la réglementation thermique 2005 (label THPE).



Citadelle en Fête sous le soleil

Les Quartiers-Neufs à Langres ont été très animés le samedi 25 juin 2011, à l'occasion de Citadelle en Fête.

L'évènement, organisé conjointement par la Ville de Langres, HAMARIS et les associations de quartiers, a été fort apprécié des habitants du quartier, petits et grands. Des spectacles musicaux et de danse, un concours de pétanque, une structure gonflable, un minicircuit de kart, un jeu de chamboule-tout, un atelier maquillage, la pêche à ligne pour les

plus petits, les traditionnelles barbes à papa ou encore le barbecue proposé par HAMARIS, il y avait de quoi faire des heureux.

La journée s'est déroulée dans la bonne ambiance et sous un soleil radieux pour cette 10^{ème} édition.



Des fleurs à profusion

La sixième édition du Concours de Fleurissement d'HAMARIS a réuni, cette année, plus d'une trentaine d'inscrits (35 personnes) sur l'ensemble du département. Les membres du jury ont ainsi parcouru les 4 et 5 juillet dernier près de 500 kms, soit 20 communes, afin d'évaluer l'esthétisme et la diversité des décorations florales.

Le mercredi 14 septembre 2011, Messieurs Jean Schwab, Président d'HAMARIS, Jean-Pierre Barbelin, Directeur Général ainsi que les membres du jury, ont remis à chaque lauréat, des chèques cadeaux accompagnés d'une décoration florale. La catégorie « coup de cœur du jury » est destinée à encourager certains locataires. Un pot de l'amitié a clôturé la cérémonie.



LES GAGNANTS DU CONCOURS FLEURISSEMENT 2011 SONT :

Catégorie "Balcons ou terrasses"

- 1^{er} prix : Jacques MAILLAUD (Bourbonne-les-B.)
- 2^{ème} prix : Annie LOGEROT (Montigny-le-Roi)
- 3^{ème} prix : Michèle MATHIEU (Wassy)
- Coup de ♥ du jury : Simone MARTIN (Langres)

Catégorie "Maisons avec jardin"

- 1^{er} prix : Hubert CARLOT (Montier-en-Der)
- 2^{ème} prix : Raphaël ROYER (Rachecourt-sur-M.)
- 3^{ème} prix : Jacky FLECHEUX (Joinville)
- Coup de ♥ du jury : Cyrille JOUFFRE (Neuilly-l'Evêque)

Catégorie "Fenêtres ou façades"

- 1^{er} prix : Sloane KUHN (Nogent)
- 2^{ème} prix : Simone DELARCHE (Nogent)

Murielle Mathey, un chemin de vie tourné vers l'autre

Murielle Mathey est un petit bout de femme à l'énergie et aux passions débordantes. Présidente de l'association de randonnée « Sabot de Vénus », elle arpente régulièrement les sentiers balisés du Pays de Langres. A l'initiative de certaines idées de balade, elle en profite alors pour partager son goût pour le patrimoine local. « Je suis d'une nature curieuse, donc dans mes balades, il y a toujours quelque chose à voir ». Décidée à ajouter une corde à son arc pour s'impliquer davantage, elle participera le 5 novembre, avec trois autres membres du club à un stage de balisage.

Si la randonnée l'emène dans les contrées proches de Langres, sa passion pour la généalogie lui fait explorer l'histoire de sa famille. « Toute petite, je m'interrogeais sur mes origines, je voulais comprendre pourquoi j'avais le teint mat ». C'est pour répondre à cette question, que Murielle plonge dans la généalogie familiale. Elle remontera ainsi jusqu'à la 8^{ème} génération. Originaire de Peigney, sa famille n'a jamais

quitté la Haute-Marne. Pourtant au détour d'une des branches maternelles, Murielle découvre une personnalité étonnante : « Aurélie Picard ». Cette dernière, fille d'un gendarme de Champagne, va braver les interdits, notamment celui du mariage mixte, pour épouser Si Ahmed Tidjani, un chef d'une influente confrérie religieuse du sud algérien. Nous sommes alors en 1872... Un destin incroyable qui inspira l'écrivain Roger Frison Roche dans son livre « Djebel Amour ».

Lorsqu'elle ne fait pas de « randos », ni de généalogie, Murielle s'adonne à la broderie au point de croix. « Un rare moment rien qu'à moi ». Mais elle s'empresse d'ajouter « J'en fais quand même pour mes amis », comme pour s'excuser de ce temps volé aux autres.

Murielle Mathey est une femme parmi celles qui, patiemment et sans bruit, (re)tissent les liens sociaux par leur générosité, leur bonne humeur, leur sens du partage au-delà des différences... Une héroïne du quotidien, en somme.



Murielle Mathey déborde d'énergie

Vous êtes locataire, vous avez une passion ou vous faites partie d'une association et vous souhaitez vous faire connaître, contactez le service communication au 03 25 02 15 12

PAROLE D'ÉLUS



Vous êtes engagé depuis de nombreuses en politique. Quelles sont les raisons de cet engagement ?

Charles GUENE : Il y a la conjonction de deux motivations : l'envie d'entreprendre et le souci de servir les autres. Si on n'a pas cet altruisme, cette volonté d'organiser la cité, on devient chef d'entreprise... Le dosage de ces aspirations donne la nuance politique et détermine souvent la qualité de notre action.

3 Questions à Charles GUENE, vice-président du Sénat et maire de Vaux-sous-Aubigny

En tant que maire, quel regard portez-vous sur le logement social et qu'attendez-vous d'un bailleur social tel qu'HAMARIS ?

Charles GUENE : Le vivre ensemble est sans doute l'un des besoins premiers de l'organisation de la cité. La politique est née de ce besoin, puis le concept est devenu plus sophistiqué. Je crois que le logement social est l'aboutissement de la notion du droit au logement. J'ai travaillé avec l'OPHLM au temps où il accompagnait le développement des entreprises. Il fallait loger les « travailleurs ». Aujourd'hui, la baisse démographique soumet HAMARIS à des contraintes budgétaires fortes et à un redéploiement de son offre sur le plan géographique, tout en exigeant de lui qu'il modernise son parc. Il doit obéir à des règles nationales qui ne sont pas toujours compatibles avec les besoins locaux. Il est donc important qu'il puisse définir une « voie haut-marnaise » pour satisfaire les élus, notre développement, et nos concitoyens, et ne pas concentrer ses réponses sur les seules agglomérations.

Si vous aviez un souhait pour l'avenir de votre commune ou celui de la Haute-Marne, quel serait-il ?

Charles GUENE : Pour ma commune, je souhaite, bien sûr, qu'il y fasse toujours bon vivre. Pour cela, je dois agir de manière à faire progresser la population, et maintenir un excellent niveau des services et d'activité : proposer une offre équilibrée de terrain à bâtir et de logements sociaux, permettre aux activités de s'y implanter ou se développer dans le cadre d'une intercommunalité élargie, développer des voies de communication de ce bassin de vie, comme une liaison ferroviaire quotidienne avec Dijon. Les règles d'aménagement du territoire et les pratiques politiques ne sont pas favorables à ces objectifs en ruralité. Il me faut donc mener un combat incessant. Convaincre chacun du bien fondé de ces bases de développement est plus qu'un souhait, c'est un crédo, pour ma commune, le département et la ruralité en général.

Tarifs sociaux : mode d'emploi

Il existe de nombreux tarifs sociaux destinés à alléger la facture des plus démunis. Leur attribution n'est pas automatique, l'utilisateur doit en faire la demande et, dans la plupart des cas, elle doit être renouvelée chaque année.

• Tarif de première nécessité (TPN) pour l'électricité

Permet d'avoir une **réduction sur votre abonnement** ainsi que **sur les 100 premiers kWh consommés chaque mois**. Cette réduction, **valable pendant un an**, peut être renouvelée après validation annuelle de vos droits par les organismes d'assurance maladie.

CONDITIONS :

- Avoir un quotient social inférieur ou égal à celui ouvrant droit à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire.
- Être titulaire d'un contrat d'électricité pour votre résidence principale

RENSEIGNEMENT : **N°Vert 0 800 333 123**
(appel gratuit depuis un fixe)

• Tarif spécial de solidarité (TSS) pour le gaz

Permet d'avoir une **réduction sur votre facture de gaz**, la **gratuité de la mise en service et l'enregistrement de votre contrat** et d'un **abattement sur le coût de déplacement** d'un technicien dans le cadre d'une interruption de service résultant d'un défaut de règlement.

CONDITIONS :

- Avoir un quotient social inférieur ou égal à celui ouvrant droit à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire.
- Être titulaire d'un contrat individuel de fourniture de gaz naturel ou habitant un immeuble chauffé collectivement au gaz naturel pour votre résidence principale

RENSEIGNEMENT : **N°Vert 0 800 333 124**
(appel gratuit depuis un fixe) ou sur <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F19206.xhtml>

• Tarif social pour le téléphone mobile

Cinq opérateurs ont reçu le **label « tarif social mobile »** pour des forfaits créés dans ce cadre. Il s'agit d'Orange, SFR, Bouygues Telecom, Auchan Telecom et Coriolis Telecom. Le gouvernement a jugé que leurs offres répondaient à tous les critères : au moins **40 minutes d'appels et 40 SMS pour un prix maximal de 10 €**. Certains opérateurs n'ont

pas le label mais peuvent avoir une offre conforme aux exigences du Gouvernement, n'hésitez pas vous renseigner.

CONDITIONS :

- Être bénéficiaires du RSA

RENSEIGNEMENT : auprès de votre fournisseur de téléphonie mobile

• Tarif social pour le téléphone fixe (France Télécom)

Permet de bénéficier d'une **réduction sur l'abonnement mensuel**. Ce sont les organismes prestataires qui envoient une **attestation spécifique aux bénéficiaires** de l'Abonnement Social ainsi qu'une **notice expliquant la marche à suivre pour souscrire à cet abonnement**, il n'est pas nécessaire de contacter votre agence France Télécom pour bénéficier de l'Abonnement Social.

CONDITIONS :

- Être bénéficiaire du RSA, de l'allocation adulte handicapé ou de l'allocation spécifique
- Être titulaire de la ligne téléphonique.

RENSEIGNEMENT : auprès de votre assistante sociale ou de l'organisme qui vous verse vos prestations.

• Tarif social pour l'eau

Instauré par le texte publié au **journal officiel le 8 février 2011**, il ne fixe pas le prix qui devra être appliqué par mètre cube d'eau consommé puisqu'en France chaque commune est chargée d'assurer le service public de l'eau. Le texte proposé par le député UMP Christian Cambon prévoit que les services gestionnaires des services d'eau reversent 0,5% de leurs recettes au **fonds départemental de solidarité pour le logement (FSL)** qui centralise et distribue les aides en matière de logement et d'énergie et de téléphone. **L'objectif est donc d'aider les ménages en difficulté à payer leurs factures.**

Texte de référence : LOI n° 2011-156 du 7 février 2011 publiée au journal officiel du 8 février relative à la solidarité dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement.

SIÈGE SOCIAL

27 rue du vieux moulin - BP 2059
52902 Chaumont cedex 9
TÉL 03 25 32 33 00 - FAX 03 25 32 22 28

communication@hamaris.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU JEUDI 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
LE VENDREDI 8h00 à 12h00 - 13h30 à 16h00

Agence de Chaumont

65 rue Robespierre - 52000 Chaumont
TÉL 03 25 32 33 00 - FAX 03 25 32 66 55

8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30
SAUF LE VENDREDI 16h30

agence.chaumont@hamaris.fr

Antenne de Nogent

111 les Capucines - 52800 Nogent
TÉL 03 25 32 33 00 - FAX 03 25 32 46 65

Agence de Joinville

214 Quartier Champ de Tir - BP 48
52300 Joinville
TÉL 03 25 32 33 00 - FAX 03 25 55 66 70

agence.joinville@hamaris.fr

9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00
SAUF LE VENDREDI 16h00

Antenne de Wassy

30 rue du Champ d'Heu - entrée 4
La Peupleraie - 52130 Wassy
TÉL 03 25 32 33 00 - FAX 03 25 56 09 51

Agence de Langres

FLJT - rue des Auges - BP 131
52206 Langres
TÉL 03 25 32 33 00 - FAX 03 25 87 75 99

agence.langres@hamaris.fr

9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00
SAUF LE VENDREDI 16h00

Les associations de locataires

Les représentants de la CNL et de l'Amicale des locataires d'HAMARIS siègent au Conseil d'Administration d'HAMARIS - OPH de la Haute-Marne. Ils participent ainsi activement à l'ensemble des décisions en faisant valoir le point de vue des locataires.

CNL

Serge BURTE

Résidence Beausoleil, 52230 FRONCLES

Patrick DUSAPIN

2 rue Victor Hugo, 52200 LANGRES

Amicale des locataires d'HAMARIS

Francis SOREIL

26/2 Les Ouches, 52200 LANGRES

Willy LOUVET

Cité Vauban, 28 rue Gaston Bachelard,
52200 LANGRES



hamaris

habitat social de la Haute-Marne